



ARCHÉO-QUÉBEC

LE RÉSEAU DE LA DIFFUSION
DE L'ARCHÉOLOGIE

Mémoire pour le renouvellement de la politique culturelle
du Québec 2016

Présenté par
Archéo-Québec

350, Place-Royale
Montréal, Qc, H2Y 3Y5
www.archeoquebec.com

Vendredi 8 avril 2016

SYNTHESE

À l'instar de nombreuses sociétés dans le monde, le Québec a le profond désir de se développer de façon durable; c'est-à-dire équitable pour les générations futures. En raison de la fragilité de la ressource archéologique et de son caractère non renouvelable, Archéo-Québec rappelle qu'il est de notre devoir collectif de prendre soin de cette ressource et de la mettre en valeur.

Selon nous, une archéologie durable doit être pratiquée de façon intelligente et organisée et des actions concrètes menant à une plus grande compréhension et démocratisation de notre histoire doivent être initiées et encouragées.

Aussi, Archéo-Québec clame qu'une archéologie durable doit invariablement impliquer de nombreux intervenants de la société. Par l'exemplarité de ses lois, politiques et pratiques, l'État a un rôle fondamental à jouer. Il doit mettre en place des mesures inclusives et transversales entre ses ministères et sociétés, tout comme il doit s'assurer que tous les intervenants ayant un impact sur la ressource archéologique lui emboîtent le pas. En ce sens, les pouvoirs municipaux et régionaux doivent être sensibilisés et outillés à la pratique d'une archéologie préventive et durable.

Aussi, Archéo-Québec croit fermement que la diffusion et la mise en valeur de l'archéologie permettent de sensibiliser et de faire naître un sentiment d'appartenance et d'identité auprès du public, ce qui assure l'évolution du processus archéologique. Depuis plus de 15 ans, le réseau Archéo-Québec s'y consacre avec conviction et peut témoigner de la grande pertinence de mettre en œuvre des actions en ce sens.

Chez Archéo-Québec, l'archéologie de l'avenir, durable et porteuse de bénéfices, doit être assumée par l'ensemble de la collectivité et être mieux connue. C'est ainsi qu'elle dévoile toute sa richesse et peut devenir un des facteurs déterminants qui favorise l'attractivité des milieux, la qualité de vie, l'appartenance, l'essor économique, la responsabilisation citoyenne et la cohésion d'une grande variété de sphères collectives.

À l'aube du renouvellement de la politique culturelle, le réseau Archéo-Québec souhaite continuer à être un acteur incontournable de la diffusion et de la mise en valeur de l'archéologie et souhaite que le gouvernement entende le message voulant qu'une archéologie durable, dynamique, attractive et innovante peut jouer un important rôle de catalyseur des forces vives en culture et développement durable.

ARCHÉO-QUÉBEC EN BREF...

Le réseau Archéo-Québec travaille depuis 1999 à renforcer l'image de marque de l'archéologie afin qu'elle soit reconnue comme une composante névralgique de notre culture. Il s'est donné pour mission de sensibiliser la population à l'importance de mieux comprendre, de protéger et de mettre en valeur le patrimoine archéologique. Archéo-Québec regroupe aujourd'hui les forces vives de l'archéologie au Québec. Il compte une centaine de membres institutionnels et individuels, dont de nombreuses municipalités, qui présentent à travers différents moyens de diffusion les occupations humaines de leur territoire. Archéo-Québec offre du soutien et des conseils à ses membres et coordonne des activités fédératrices et de qualité dont le Mois de l'archéologie, sa principale vitrine, durant lequel de nombreuses activités sont organisées aux quatre coins du Québec durant tout le mois d'août. Depuis quelques années, Archéo-Québec agit pour appuyer et aider les municipalités dans la gestion de cette ressource collective non-renouvelable.

MÉMOIRE

Discipline permettant de reconstituer l'univers quotidien environnemental, économique, religieux, social et politique des gens qui ont vécu au Québec depuis au moins 12 000 ans, **l'archéologie fait partie intégrante du patrimoine culturel régional, national et mondial.** Liens tangibles et directs entre les humains et leur passé, les sites archéologiques sont des « archives du sol » qu'il faut découvrir, protéger et mettre en valeur. Ils permettent de façon unique et remarquable d'enrichir notre histoire et notre compréhension des valeurs, modes de vie, rites, croyances et environnements qui nous ont façonnés. En ce sens, l'archéologie possède une puissante capacité à comprendre l'histoire et les interactions humaines qui l'ont forgé. Elle permet aux citoyens de s'approprier cette histoire qui est la leur.

À l'heure du renouvellement de la politique culturelle au Québec, **l'archéologie est plus présente et diversifiée que jamais dans la province.** Son action s'étend (elle investit de nouveaux champs d'intervention tels que l'urbanisme, l'aménagement, l'environnement, l'architecture, l'industrie, etc.) et les vestiges matériels du passé sont plus accessibles que jamais au Québec. En effet, on en découvre régulièrement sur des chantiers de construction ou de travaux publics, dans toutes les régions de la province. À ce jour, plus de 10 000 sites archéologiques sont connus. **Malheureusement, plusieurs ont été détruits et le sont encore dans la foulée des aménagements urbains, semi-urbains ou même ruraux ; qu'ils soient résidentiels, industriels, routiers ou énergétiques.**

En raison de la fragilité de la ressource archéologique et de son caractère non-renouvelable, nous avons le devoir collectif de la protéger et de la mettre en valeur. Selon Archéo-Québec, la diffusion permet de sensibiliser et de faire naître un sentiment d'appartenance et d'identité auprès des citoyens, ce qui assure l'évolution du processus archéologique auprès des acteurs concernés. Nous sommes persuadés qu'une sensibilisation accrue permet d'augmenter la qualité et la quantité des découvertes archéologiques à notre portée. Ainsi, nous croyons que l'intérêt généré par une diffusion efficace alimente continuellement les avancées en archéologie, assurant ainsi un enrichissement inestimable de notre histoire collective. **Pour Archéo-Québec, cette nécessité de diffusion va de pair avec toute politique culturelle durable et équitable pour les générations futures.**

Selon les grands principes de l'Agenda 21, « une activité est dite durable si elle peut se prolonger ou se répéter sur le long terme ». Comme la pratique de l'archéologie est en soi « destructive » pour les sites étudiés, il s'avère particulièrement fondamental de pratiquer l'archéologie dans une perspective durable, par le biais d'une approche de conservation intégrée et préventive, et de contribuer à la sensibilisation de la population aux richesses et à la vulnérabilité de ce patrimoine qui est le nôtre.

En somme, Archéo-Québec clame haut et fort qu'il est fondamental de veiller à ce que les sites archéologiques ne soient pas fouillés ni détruits sans une véritable mise en

valeur auprès des citoyens. En outre, puisque tous les sites ne nécessitent pas une mise en valeur auprès du public, il faut s'assurer en amont qu'ils soient rigoureusement analysés et caractérisés afin de déterminer leur valeur, après quoi le processus de mise en valeur doit suivre son cours.

À l'heure de la réflexion profonde sur le développement durable, nous insistons pour **que la sensibilisation et la diffusion de l'archéologie deviennent des incontournables, lui rendant sa juste place en tant que discipline porteuse de sens et d'identité.** Par surcroît, Archéo-Québec souligne que l'archéologie possède une valeur collective très actuelle et contemporaine. Lorsque documentés, caractérisés et mis en valeur, les vestiges du passé favorisent l'attractivité des milieux, la qualité de vie, le sentiment d'appartenance et l'essor économique. Par sa grande multi-sectorialité, l'archéologie se veut aussi un important vecteur d'intégration de différentes sphères collectives qui cadrent parfaitement dans une approche durable. Discipline à la fois scientifique et culturelle, porteuse de grands bénéfices collectifs, l'archéologie mérite que toutes les étapes de son processus soient au cœur des préoccupations de la politique culturelle. Aucune des étapes de découverte de la ressource, d'interventions sur le terrain, d'analyses, de conservation et protection et de mise en valeur et diffusion ne doivent être escamotées.

En résumé, Archéo-Québec espère vivement que l'archéologie s'inscrive dans les priorités gouvernementales pour les éléments suivants :

- Protection de la ressource archéologique par des actions préventives plus marquées ;
- Accroissement du support pour l'acquisition de connaissances historiques issues des données archéologiques disponibles et des collections archéologiques ;
- Actions concrètes et accrues pour la vulgarisation de la discipline, la diffusion publique des résultats et leur véritable démocratisation ;
- Création d'initiatives intégrant plus largement l'archéologie à la vie collective (offres muséales, activités de médiation, inspiration pour les artistes, aménagement urbain, développement touristique, architecture, etc.) ;
- Support marqué pour la médiation de l'archéologie, notamment par le biais du numérique ;

Par ses priorités demandées au ministère de la Culture et des Communications, Archéo-Québec souhaite vivement **que l'archéologie joue un rôle accru et plus intégré au développement culturel local et régional au Québec.**

Aussi, de par sa mission provinciale de regroupement des acteurs en diffusion de l'archéologie, Archéo-Québec souhaite évidemment continuer à œuvrer à la prise en charge et la coordination des actions de diffusion et de médiation de l'archéologie. En ce sens, Archéo-Québec souhaite que la prochaine politique culturelle légitimise et encourage plus que jamais les actions qui mènent à la diffusion des connaissances provenant de la recherche archéologique.

LA CULTURE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quelles devraient être les priorités de la prochaine décennie pour renforcer cette vision englobante de la place de la culture dans le développement de la société québécoise?

En 2011, le gouvernement du Québec a adopté l'Agenda 21C, faisant de la culture un des piliers du développement durable. Nous saluons cette initiative et adhérons aux principes et objectifs de cette démarche. Dans ce contexte, **Archéo-Québec croit conséquemment que l'archéologie doit s'inscrire dans les priorités d'intervention en matière de développement durable.** En effet, l'archéologie cadre dans les grands principes de développement durable au Québec, dont celui de la protection du patrimoine culturel¹.

De plus, puisque le patrimoine archéologique conjugue les dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable, Archéo-Québec souligne qu'il faut bien l'identifier et le caractériser, le protéger et le mettre en valeur dans une perspective intégrée et multidisciplinaire, à l'image de ses qualités intrinsèques. En ce sens, **pour des actions durables, il est nécessaire de faire comprendre que l'archéologie concerne une pluralité d'acteurs.**

En tout premier lieu, afin d'inciter la société civile à considérer son patrimoine archéologique comme une clé de son développement, il est primordial que l'État fasse preuve de cohérence en donnant des orientations claires à travers ses politiques (notamment sa politique culturelle), son cadre légal et sa structure de financement au regard de l'archéologie.

Le rôle de la politique culturelle consiste notamment à travailler en amont, c'est-à-dire avec les autres ministères et sociétés d'État, afin qu'ils soient exemplaires dans leurs actions. **La coopération interministérielle pour la protection et la mise en valeur de l'archéologie est un élément phare de la démarche.** L'exemplarité de l'État passe en mesurant bien les actions posées, soit par des permis ou des autorisations de travaux, ou encore par des subventions, qui peuvent affecter la ressource archéologique. Un exercice substantiel reste à faire au sein du gouvernement pour identifier les actions directes ou indirectes ayant un impact sur les ressources archéologiques. Une démarche préventive, proactive et positive, doit être étendue au sein de tout l'appareil gouvernemental et la politique culturelle permet de la faire valoir aux yeux de tous.

En outre, des initiatives comme celles du ministère des Transports et Hydro-Québec s'inscrivent dans cette démarche. Ces deux organisations ont été à l'avant-garde et ont intégré des mécanismes de protection des ressources archéologiques dans tous leurs projets d'excavation de quelque nature que ce soit. Le ministère des Affaires municipales

¹Loi sur le développement durable Chapitre II, article 6
<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/developpement/principes.pdf>

a quant à lui ajouté une condition « archéo » aux subventions octroyées aux municipalités dans le cadre de ses programmes d'infrastructures, ce qui permet de les sensibiliser à la protection de cette ressource sur leur territoire. Ce sont des gestes porteurs qui, en fonction des mandats et des responsabilités de chacun, devraient s'étendre à l'ensemble de l'appareil gouvernemental. Ces initiatives doivent certes être bonifiées, mais elles sont aussi source d'inspiration. Archéo-Québec croit que cette exemplarité est essentielle si le gouvernement veut qu'elle se propage aux municipalités et autres organisations ayant un impact sur la ressource archéologique. La crédibilité de la démarche archéologique au sein de l'appareil gouvernemental donne les assises nécessaires à toute action subséquente des acteurs du milieu, tel qu'Archéo-Québec.

En aval, le gouvernement **doit également travailler avec les municipalités et les Municipalités régionales de comté (MRC), afin de les doter d'un cadre de gestion qui protège et valorise le patrimoine archéologique.** **Devant la multiplication des enjeux auxquels elles sont confrontées, les municipalités et les MRC ont besoin d'incitatifs clairs et stimulants pour se doter d'une vision intégrée** en matière de patrimoine archéologique. En termes de protection, de diffusion et de mise en valeur de l'archéologie, Archéo-Québec juge que cette étape est essentielle.

Par exemple, un certain pourcentage des ententes de développement culturel pourrait être dédié à l'acquisition de connaissances (études de potentiel, fouilles, recherche et analyse, etc.), à la conservation et à la diffusion et mise en valeur du patrimoine archéologique (par une grande variété de plateformes et actions).

Puisque le patrimoine archéologique est fortement identitaire et distinct d'une région à l'autre, les priorités et les objectifs de ces activités doivent être définis et planifiés à l'intérieur même d'un cadre de gestion approuvé par chacune des MRC ou municipalité responsable de l'aménagement et du développement de son territoire. Il nous apparaît essentiel que ces dernières soient encouragées à mieux connaître leur patrimoine archéologique afin de mieux le protéger. Elles ne peuvent toutefois le protéger sans saisir son potentiel de développement et de mise en valeur à des fins éducatives, culturelles et touristiques. Les ententes de développement culturel représentent un outil incontournable pour les aider et les soutenir dans le développement d'un cadre de gestion de l'archéologie.

Quels sont les ministères et organismes gouvernementaux qui devraient jouer un rôle grandissant en matière de développement culturel afin de favoriser une approche gouvernementale transversale et cohérente ?

Nous croyons qu'un grand nombre de ministères et de sociétés d'État ont un rôle important à jouer dans l'ensemble du processus archéologique. En effet, l'intégration progressive de nouvelles disciplines dans l'archéologie, son étendue géographique sans limites et sa complexité font en sorte que de nombreuses organisations de l'appareil gouvernemental peuvent avoir un impact sur la ressource archéologique.

En tout premier lieu, nous croyons que ministère de la Culture et des Communications, par le biais de sa politique culturelle renouvelée, son cadre législatif (notamment la Loi sur le patrimoine culturel) et par l'intervention du Conseil du patrimoine culturel, doit endosser un rôle accru afin d'intégrer l'archéologie dans une perspective plus transversale et durable.

Selon Archéo-Québec, d'autres ministères impliqués dans le développement culturel doivent assumer un rôle accru en archéologie ; notamment le ministère du Tourisme, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (dont la Loi sur l'occupation et la vitalité des territoires et sa stratégie à être revue) et le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Le Réseau Archéo-Québec souhaite vivement poursuivre et accroître ses collaborations avec ses ministères et croit pouvoir jouer un rôle prépondérant auprès d'eux en matière de diffusion archéologique.

Aussi, Archéo-Québec croit que d'autres organisations gouvernementales telles que le ministère des Transports, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, la Société québécoise des infrastructures, la Société des établissements de plein-air du Québec, le Secrétariat aux affaires autochtones, le ministère de la Famille et des Aînés et plusieurs autres sont appelés à intervenir ou à s'intéresser davantage à l'archéologie. Tous doivent être sensibilisés à leur rôle en vue d'une véritable **action concertée** afin de protéger le patrimoine archéologique et en diffuser les connaissances.

Comment accroître les synergies et les partenariats entre l'Administration publique et les autres catégories d'acteurs : les instances régionales, les entreprises privées, les milieux scolaires, les universités, les hôpitaux, la société civile, les citoyens, les jeunes, etc. ?

Le patrimoine archéologique, qui s'inscrit comme une composante essentielle du patrimoine culturel et du développement de la société québécoise, appelle à l'engagement de partenaires de différents horizons (ministères, municipalités, communautés autochtones, professionnels, institutions muséales, universités, associations, etc.). Nous croyons que pour accroître les synergies entre l'administration publique et les autres catégories d'acteurs, il **importe de concevoir, de mettre en œuvre et de soutenir des projets structurants et mobilisateurs.**

À cet effet, le **Mois de l'archéologie** est un exemple probant d'événement culturel qui permet l'éclosion de synergies entre intervenants, à chaque année depuis plus de 15 ans. En plus d'atteindre des dizaines de milliers de personnes au cours des années, le Mois de l'archéologie a permis à de nombreux intervenants de sensibiliser leurs décideurs locaux à l'archéologie. Pour Archéo-Québec, l'organisation de cet événement a aussi donné lieu à de nombreux partenariats, fiers et fidèles au fil des ans : ville de Montréal, ville de Québec, villes d'Ottawa et de Gatineau, etc., différents médias nationaux, institutions

phares telles que Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal et plusieurs autres. De plus, c'est souvent par le biais d'événements de diffusion fédérateurs, rassembleurs et originaux que des acteurs de partout au Québec tissent des liens et sensibilisent les entreprises privées par l'entremise de commandites, de dons et d'échanges de biens et services. Il s'agit là d'une approche qui permettra un jour de compter sur un plus grand mécénat, au même titre que d'autres sphères culturelles.

Pour toutes ces raisons, Archéo-Québec souhaite poursuivre ce type d'initiative. Nous croyons fermement que l'ensemble de la discipline et de la collectivité gagne à ce que l'archéologie soit mieux connue, diffusée et appréciée à juste valeur. **Une archéologie dynamique, attractive et innovante dans son approche auprès des différents publics peut jouer un important rôle de catalyseur.**

Par ailleurs, nous croyons que l'implantation et la promotion d'un processus clair qui favoriserait une gestion intégrée du patrimoine archéologique au sein des municipalités et des MRC du Québec est un autre projet qui aurait tout le potentiel de créer des synergies entre différents intervenants. D'ailleurs, le réseau Archéo-Québec travaille actuellement à l'édition d'un document sur ce sujet. Comme mentionné précédemment, nombreux sont les acteurs qui ont un impact réel ou potentiel sur la ressource archéologique. Dans un contexte de développement local et régional durable, nul ne peut traiter avec succès la ressource archéologique en vase clos. Des exemples de réussites éloquentes, comme celui du Domaine Longwood à Lévis², nous permettent de constater que l'établissement d'objectifs et de travail communs est possible et souhaitable. La diffusion et l'application sérieuse d'un cadre de gestion à l'intention des instances municipales et régionales nous apparaît essentielle à l'accroissement des synergies.

L'ÉVOLUTION DES DOMAINES DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS ET DE LA PLACE DES CRÉATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE EN TRANSFORMATION CONSTANTE

Quelles nouvelles stratégies devrait-on mettre en place afin que la conservation du patrimoine, l'archéologie, l'urbanisme et la qualité architecturale s'inscrivent davantage en relation avec l'occupation et l'aménagement du territoire ?

L'archéologie devrait tirer davantage profit du numérique. Dans le cas d'une intégration à l'occupation et à l'aménagement du territoire, **la communication efficace des informations aux intervenants est essentielle**, notamment par une accessibilité sur le web.

Après la publication de son guide *Archéologie préventive, le Guide pratique à l'intention des municipalités du Québec* et sa réception positive dans le milieu, Archéo-Québec a

² « L'histoire comme une plus-value » David Gagné Continuité, n° 112, 2007, p. 22-25.
<http://id.erudit.org/iderudit/17487ac>

entendu le besoin des intervenants d'avoir un outil concret leur permettant d'améliorer leurs compétences en matière de gestion du patrimoine archéologique. C'est pourquoi le réseau travaille actuellement à l'élaboration d'un tel guide s'adressant aux municipalités et aux MRC. Ces dernières ont également soulevé le besoin d'avoir accès à un programme de formation continue et à un accompagnement personnalisé pour arriver à développer leur compétence en matière de gestion du patrimoine archéologique. Selon Archéo-Québec et pour toutes les raisons précédemment citées dans ce mémoire, ces initiatives sont essentielles. Aussi, Archéo-Québec croit que leur mise en œuvre et leur diffusion seraient clairement plus faciles par le biais de plateformes numériques.

Par ailleurs, Archéo-Québec souligne que **tous les projets de nature numérique associant l'archéologie à la culture et au tourisme permettent aux citoyens, municipalités et MRC du Québec d'être sensibilisés aux opportunités qu'offre leur territoire en termes de patrimoine archéologique.** Des projets tels que les circuits de baladodiffusion à télécharger, les applications interactives, les expériences immersives par réalité virtuelle ou augmentée, les expositions multimédias, les projections sons et lumières ainsi que les circuits traditionnels promus sur le web contribuent généralement à convaincre de la nécessité d'inclure la culture et l'archéologie dans les priorités d'aménagement du territoire.

LE RAPPORT DU CITOYEN À LA CULTURE

Comment améliorer la responsabilisation des citoyens à l'égard du patrimoine ?

Comme le patrimoine archéologique appartient à la collectivité, tous les citoyens sont appelés à prendre part à sa protection. En effet, celui-ci se trouve aussi bien sur les terres du domaine de l'État que sur les propriétés privées. Le citoyen a donc un rôle tout aussi important que l'État à jouer. Il est susceptible de découvrir une ressource archéologique par hasard ou de signaler le non-respect du cadre légal lors de travaux d'excavations. Aussi, son opinion influence constamment les décisions prises par les élus.

Afin d'assurer une protection de la ressource archéologique, **nous devons collectivement démontrer l'apport inestimable de l'archéologie à l'enrichissement de notre histoire et à la qualité de vie de tous les citoyens.** Pour y arriver, Archéo-Québec réitère que la diffusion publique de l'archéologie et la sensibilisation à son caractère fragile et non renouvelable sont essentielles.

En effet, nous avons la conviction qu'il faut multiplier les initiatives de diffusion, qui mènent à une appréciation et appropriation du patrimoine archéologique. Il s'agit là, certainement, de fondements nécessaires à une responsabilisation collective. **Ultimement, la responsabilisation des citoyens dépend d'enjeux d'accessibilité, de diffusion et de communication de l'archéologie.**

Un grand nombre de ministères et de sociétés d'État ont un rôle important à jouer dans la diffusion et la mise en valeur de l'archéologie auprès des citoyens. Ils doivent travailler en synergie avec les musées, les professionnels et les associations afin de développer des actions concertées. Les municipalités locales et régionales, qui sont les paliers d'administration publique les plus près des citoyens, sont aussi des acteurs incontournables. Pour cette raison, les ententes de développement culturel doivent encourager et soutenir les municipalités à mieux connaître et à protéger leur patrimoine archéologique, et à le rendre accessible aux citoyens par des actions de sensibilisation, de diffusion et de mise en valeur. Toute politique durable au regard de l'archéologie implique un grand nombre d'acteurs qui doivent conjuguer leurs actions afin d'en arriver à une véritable protection et mise en valeur de notre patrimoine archéologique.

Références

Gouvernement du Québec. Agenda 21 de la culture du Québec
(<http://www.agenda21c.gouv.qc.ca/wp-content/themes/agenda21c/pdf/A21C-Brochure-FR-WEB.pdf>)

Continuité, n° 112, 2007, p. 22-25. « L'histoire comme une plus-value », David Gagné
(<http://id.erudit.org/iderudit/17487ac>)

ANNEXE

Membres du réseau Archéo-Québec 2015-2016

Membres institutionnels

Villes et municipalités (8)

- Ville d'Ottawa
- Ville de Gatineau
- Ville de Lévis
- Ville de Longueuil
- Ville de Magog
- Ville de Montréal
- Ville de Québec
- Ville de Victoriaville

Organismes et institutions (58)

- Algonquins de Pikwàkanagàn
- Archéo-CAD
- Archéo-Mamu Côte-Nord
- Arkéos, inc.
- Auberge Saint-Antoine
- Centre Archéo-Topo
- Centre culturel Kitigan Zibi Anishinabeg
- Centre d'interprétation de la Côte-de-Beaupré
- Centre d'interprétation du Moulin Fleming
- Centre d'interprétation du parc de la falaise et de la chute Kabir Kouba
- Centre d'interprétation du site archéologique de Droulers/Tsiionhiakwatha
- Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme
- Centre Morrin
- Chapitre d'Ottawa de la Société ontarienne d'archéologie
- Commission de la capitale nationale
- Commission de la capitale nationale du Québec
- Commission des champs de bataille nationaux
- Conseil des organismes du patrimoine d'Ottawa
- Diefenbunker, Musée de la guerre froide
- Festival Présence autochtone / Terres en vue
- Fêtes de la Nouvelle-France
- Île Saint-Bernard
- Îlot des Palais
- Institut Culturel Cri - Aanischaaukamikw - Cree Cultural Institute

- Jardins de Métis
- L'Odyssée des Bâisseurs / Société d'histoire Lac-Saint-Jean
- La Pulperie de Chicoutimi - Musée régional
- Les Amis du canal de Chambly - Fort Sainte-Thérèse
- Les Gardiens du patrimoine archéologique
- Lieu historique de Pinhey's Point
- Lieu historique national de Coteau-du-Lac
- Lieu historique national de la Bataille-de-la-Châteauguay
- Lieu historique national des Fortifications-de-Québec
- Lieu historique national du Fort-Témiscamingue
- Maison des Jésuites de Sillery
- Maison Girardin
- Maison Nivard-De Saint-Dizier, musée et site archéologique
- Manoir Boucher de Niverville
- Manoir Mauvide-Genest
- Moulin des Jésuites de Charlesbourg
- Musée Beaulne
- Musée canadien de l'histoire
- Musée d'archéologie de Roussillon
- Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke
- Musée de Lachine
- Musée du Fort Saint-Jean
- Musée Marguerite Bourgeoys
- Parc national d'Oka
- Parc national de Plaisance
- Parc national du Lac-Témiscouata
- Parc riverain de la Boyer
- Parc-nature de Cap-Saint-Jacques
- Patrimoine Ottawa
- Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal
- Pointe-du-Buisson/Musée québécois d'archéologie
- Ruralys
- Site de la Nouvelle-France
- Site historique et archéologique de Pabos
- Tourisme Autochtone Québec

Membres individuels

Professionnels (25)

- Allison Bain
- Annabelle Laliberté
- Bernard Hébert

- Camille Lapointe
- Caroline Mercier
- Caroline Parent
- Christian Gates St-Pierre
- Christian Lamy
- Émilie Desrosiers
- Francis Bellavance
- Frédéric Hottin
- Geneviève Treyvaud
- Gina Vincelli
- Gisèle Piédalue
- Josianne Jetté
- Lysanne Roux
- Marianne-Marilou Leclerc
- Marie-Hélène Daviau
- Martin Lominy
- Martin Royer
- Monique Tairraz
- Myriam Letendre
- Nathalie Barbe
- Pierre Desrosiers
- Sophie Limoges

Étudiants (6)

- Coralie Dallaire-Fortier
- Gilles Paré
- Huguette Lamontagne
- Josianne Jetté
- Mathieu Mercier Gingras
- Michèle Garceau

Amis (3)

- Anna Olivier
- Jici Lauzon
- Jérôme Couture